



SÉRIE EP. 4 STOCAMINE : COMME UN POISON DANS L'EAU

Stocamine : comment l'État a coulé la dernière étude

L'association Alsace Nature avait négocié avec le ministère de la transition écologique la réalisation d'une expertise sur la faisabilité d'une extraction des déchets de la mine. Mais l'État a refusé les géologues proposés par l'association.

Thibault Vetter (Rue89 Strasbourg) - 26 septembre 2023 à 11h40

Strasbourg (Bas-Rhin). – 23 décembre 2022. Arnaud Schwartz, président de France Nature Environnement (FNE), fédération à laquelle appartient Alsace Nature, rencontre Christophe Béchu, ministre de la transition écologique. Il évoque alors différents sujets d'actualité, parmi lesquels Stocamine, une décharge contenant 42 000 tonnes de déchets toxiques sous la nappe phréatique de Wittelsheim, près de Mulhouse (Haut-Rhin). FNE et Alsace Nature militent pour l'extraction de ces déchets, dite déstockage, alors que l'État finalise la procédure administrative pour obtenir l'autorisation de les confiner définitivement dans un sarcophage de béton.

Ce jour-là, Arnaud Schwartz obtient l'ouverture d'une discussion entre le ministère et Alsace Nature sur la faisabilité d'un déstockage. Dans ce contexte, Christophe Béchu demande à Cédric Bourillet, directeur de la prévention des risques (un poste important rattaché au ministère de la transition écologique), de se rendre à Strasbourg le 20 janvier suivant. Il y rencontre le préfet du Haut-Rhin, des membres d'Alsace Nature et Arnaud Schwartz.

Au cours de la réunion, les écologistes remettent en question les contraintes techniques avancées par les services de l'État pour justifier le confinement. Pour rappel, après un incendie qui a mis fin à l'activité du site suivi de vingt ans d'inaction, le gouvernement considère maintenant que la mine s'est trop détériorée et qu'un déstockage serait trop compliqué techniquement, et

dangereux pour les mineurs. Mais, pour Alsace Nature et des professionnels spécialisés dans l'extraction des déchets, les progrès de la technologie minière permettent de ressortir ces produits toxiques.

Cédric Bourillet, le directeur de la prévention des risques, se laisse alors convaincre de lancer une expertise sur la question, comme il l'expose dans une lettre datée du 11 avril et adressée à Arnaud Schwartz :

« Je vous propose qu'une équipe d'expertise puisse être constituée, en rassemblant les compétences des deux experts que vous souhaitez proposer, ainsi que de deux experts qui disposent de connaissances [dans des] dossiers similaires hors de nos frontières que nous avons identifiés. Ce groupe d'experts pourrait accéder librement au fond de la mine (en respectant naturellement les règles de sécurité minière) et à l'ensemble des informations et études disponibles.

Il pourrait produire son analyse relativement aux contraintes de déstockage et aux équipements à acquérir et mettre en place, à la possibilité de procéder à un déstockage et un confinement de façon simultanée, à la capacité à évacuer les déchets, aux enjeux de sécurité, au devenir des déchets éventuellement déstockés. »

Cédric Bourillet planifie dans son courrier que les experts rendront leur analyse lors de la deuxième quinzaine du mois de mai, « afin que le ministre puisse prendre une décision fin mai ». Alsace Nature s'empresse alors de trouver des scientifiques qualifiés, et propose deux noms au ministère le 27 avril 2023 : les géologues suisses Marcos Buser et Walter Wildi, tous deux membres du comité de pilotage de Stocamine en 2011.

Le premier a même présidé le groupe de travail qui a piloté un déstockage de déchets dans une mine à Sainte-Ursanne, en Suisse. Le second est professeur honoraire à l'université de Genève, il a dirigé la Commission fédérale suisse de sécurité nucléaire. Il se dit plutôt favorable au confinement de déchets sous terre, bien qu'il ait pris position contre l'enfouissement à Stocamine.

Dans une lettre adressée à Arnaud Schwartz le 3 juillet, Cédric Bourillet explique pourquoi ces experts sont

refusés : « Par différents échanges qui se sont tenus, y compris avec le cabinet du ministre, nous vous avons fait savoir que ce projet d'expertise, s'appuyant sur une revue d'ensemble des données disponibles, supposait la désignation d'experts dotés d'une neutralité en entrée de processus et que le ministère ne pouvait valider les deux personnes proposées, au vu de leurs positions déjà prises et connues. »

Une étude autofinancée

« Pour nous, Walter Wildi et Marcos Buser sont très compétents justement parce qu'ils connaissent le sujet depuis longtemps et leurs parcours professionnels leur donnent la légitimité nécessaire pour l'étude d'un projet de déstockage, qui est un savoir-faire très rare », indique François Zind, avocat d'Alsace Nature.

Dans un mail envoyé au cabinet du ministre le 23 mai, l'avocat souligne que ces experts « sont les seuls à avoir proposé dès 2011 [dans le cadre du comité de pilotage – ndlr] de prendre attache avec les entreprises spécialisées allemandes ou suisses pour une évaluation complète des solutions de déstockage ».

Le comité de pilotage en question, censé étudier toutes les possibilités d'évolution du dossier Stocamine, de l'extraction complète au confinement total, n'avait pas retenu cette proposition. « Dans l'histoire de Stocamine, l'État français n'a quasiment jamais sollicité de professionnels spécifiquement qualifiés sur l'extraction des déchets, alors que des exemples de déstockages très difficiles existent en Suisse et en Allemagne », dénonce Marcos Buser, contacté par Rue89 Strasbourg.

Face au refus du ministère, Alsace Nature décide d'autofinancer l'expertise de Marcos Buser et Walter Wildi grâce à une cagnotte qui cumule à ce jour plus de 37 000 euros. Et l'association de demander au préfet du Haut-Rhin, dans un courrier du 25 août 2023, de « permettre [aux] experts d'accéder au fond de mine, ainsi qu'au sein des galeries qu'ils détermineront comme pertinentes ». Requête restée sans réponse.

« Je suis condamné à travailler sur des documents », déplore Marcos Buser. De son côté, Walter Wildi estime ne pas pouvoir « [s]'exprimer de façon responsable » sans accéder aux galeries.

Seul, Marcos Buser a rendu son rapport à François Zind. Ce dernier reste amer après cette manœuvre du ministère de la transition écologique : « J'ai le sentiment que l'État n'a jamais envisagé une expertise, qui aurait été capable de lui faire changer d'avis. Il reste sur son positionnement, le confinement à tout prix, malgré ses défaites juridiques qui ont retardé la construction du sarcophage de béton et 98 % d'avis défavorables à l'enfouissement lors de l'enquête publique. Le prétexte de la neutralité est mauvais, comment peut-on reprocher à quelqu'un d'avoir un positionnement sur le dossier Stocamine ?

Des scientifiques, la société civile et les collectivités locales concernées sont vent debout contre l'enfouissement car il menace une ressource en eau potable. Ce qu'il faut, c'est de l'objectivité et des compétences, et je pense que c'est ce que nous leur avons proposé. Le ministère se base aussi sur des études qui ne sont pas neutres, l'Ineris et le BRGM sont liés à l'État. »

Le ministère de l'écologie n'a pas donné suite à la sollicitation de Rue89 Strasbourg. La préfecture du Haut-Rhin devrait publier l'arrêté préfectoral d'autorisation du chantier de confinement dans le courant du mois de septembre. Alsace Nature a porté plainte contre les dirigeants de Stocamine le 18 septembre et saisi le juge des libertés pour demander l'interdiction des travaux.

Thibault Vetter (Rue89 Strasbourg)

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, la marche à suivre est explicitée dans cette page.

Boîte noire

Cet article a été publié sur Rue89 Strasbourg mercredi 20 septembre 2023 et mis à jour pour Mediapart.

Retrouvez les derniers articles de Rue89 Strasbourg publiés par Mediapart.

Rue89 Strasbourg est un média indépendant implanté dans la capitale alsacienne depuis 2012. Mediapart est entré dans son capital et a noué un partenariat éditorial (lire ici notre billet de blog explicatif), comme avec d'autres équipes de journalistes en région : Mediacités à Lille, Rennes, Toulouse et Lyon, Marsactu à Marseille,